

**POL 6619 – La médiatisation du politique**  
**Hiver 2024**

**Mardi, 12h30 à 15h30**

---

**Description et objectifs**

Le concept de médiatisation désigne les transformations sociales et culturelles, induites par les technologies et les organisations communément appelées « médias », dans les relations que les individus et les institutions entretiennent entre eux et avec leur environnement. Ces changements se caractérisent par une dualité : ils se traduisent simultanément par l'intégration des médias au fonctionnement des institutions sociales et par leur développement en tant qu'institutions sociales autonomes animées de leur propre logique de fonctionnement (Lundby 2009). Ce processus modifierait la pratique de la communication politique et, plus largement, le fonctionnement du système politique : les médias deviendraient la principale source d'information des citoyens, ils s'affranchiraient des institutions politiques, ils insufflèrent une « logique médiatique » – empreinte, notamment, de préoccupations commerciales – aux contenus qu'ils diffusent, et les acteurs politiques agiraient en fonction de cette logique qui leur est exogène (Strömbäck 2008). La médiatisation du politique apparaît ainsi comme un concept fécond, capable d'alimenter l'analyse de plusieurs phénomènes contemporains de communication politique, en particulier ceux relatifs aux relations entre médias et politique.

Dans le cadre de ce séminaire, nous examinerons les relations de pouvoir et d'influence entre les acteurs de la communication politique – en particulier les politiciens, les journalistes et les citoyens – selon leurs intérêts, leurs ressources et les institutions qui encadrent leurs actions. Notre regard sera théorique, méthodologique, empirique et pratique. Au plan théorique, nous dégagerons les propositions élaborées par les chercheurs pour expliquer les relations entre médias et politique, en nous attardant aux principaux débats qui rythment ce secteur d'étude. Au plan méthodologique, nous examinerons les moyens par lesquels ces chercheurs appréhendent les phénomènes qu'ils étudient. Au plan empirique, nous évaluerons les résultats censés démontrer la validité des théories. Au plan pratique, nous discuterons des implications de ces travaux sur l'exercice de la communication politique et la citoyenneté démocratique.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles généralement inscrits au programme de maîtrise ou de doctorat en science politique. L'objectif principal est de les familiariser avec les concepts, les théories et les méthodes utiles à l'analyse des rapports entre les médias et la politique, afin qu'ils puissent ensuite les mobiliser dans leurs travaux de recherche ou dans leurs réflexions sur certaines pratiques professionnelles en lien avec la communication politique. De façon plus spécifique, à la fin de ce cours, les étudiants devraient être capables de : reconnaître les principales approches théoriques et méthodologiques qui caractérisent l'étude des relations entre les médias et la politique; poser un regard critique sur la production scientifique en communication politique; et dégager les retombées de ces travaux sur l'exercice de la communication politique et la citoyenneté démocratique.

## Pédagogie

Le cours prendra principalement la forme d'un séminaire pendant lequel le professeur animera une discussion entre les étudiants sur des textes dont la lecture est obligatoire. Il y aura très peu d'exposés magistraux. En conséquence, la qualité du cours repose sur la participation active des étudiants et, pour cette raison, aucun enregistrement vidéo des séminaires ne sera réalisé et mis en ligne.

Les textes les plus marquants du champ étant de langue anglaise, une compréhension suffisante de cette langue est essentielle à la participation au séminaire et à la réalisation des rapports de lecture.

Par ailleurs, les étudiants approfondiront une problématique liée aux rapports entre médias et politique dans le cadre d'un travail de recherche qu'ils soumettront en fin de session.

## Évaluation

L'évaluation se fondera sur les éléments suivants :

- Trois **rapports de lecture** hebdomadaires portant sur les textes au programme des séances 3 à 5, 7 à 8 et 11 à 13 comptant pour 45% de la note finale (3 × 15%). Chaque rapport devra être envoyé au professeur par courriel (en format .docx ou .pdf) avant le début de la séance de cours où les textes visés seront discutés. Aucun rapport de lecture remis en retard ne sera accepté. Les étudiants qui le souhaitent pourront remettre un 4<sup>e</sup> rapport : dans un tel cas, les trois meilleures notes seront prises en considération.
- Le **plan du travail de recherche** et la **présentation orale** (10%). Le document doit être envoyé par courriel au professeur et à l'étudiant qui en fera la critique, au plus tard, le vendredi qui précède la présentation en classe.<sup>1</sup>
- Le **rapport de recherche** (30%). Il devra être déposé **sur *StudiUM*** au plus tard le lundi 22 avril 2024.
- La **participation active** au séminaire, incluant l'**évaluation critique** du plan d'un(e) collègue (15%). La participation sera évaluée sur la base de votre assiduité, de vos interventions lors des discussions et de la qualité de celles-ci. La première absence au cours du trimestre (même non motivée) n'aura aucune répercussion sur cet aspect de l'évaluation; les absences subséquentes auront cependant des effets proportionnels à moins qu'elles ne soient motivées en suivant la procédure prévue au règlement pédagogique (voir p. 8 de ce plan de cours).

L'évaluation critique du plan de travail doit souligner les forces et les limites du travail projeté, porter à l'attention de votre collègue des questions pertinentes, des références utiles, etc. Cette évaluation critique est effectuée oralement pendant la séance au cours de laquelle la présentation a lieu.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> En cas d'absence sans motif valable (un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin), le plan du travail pourra être considéré (avec les pénalités usuelles), mais 4 points seront perdus pour ne pas avoir fait la présentation orale ; une pénalité de 2 points sera appliquée en cas d'absence sans motif valable pour l'évaluation critique du plan d'un collègue.

## Séances et lectures

### INTRODUCTION

#### 1. Présentation du cours (9 janvier)

#### 2. Le concept de médiatisation du politique (16 janvier)

Pierre Bourdieu (1994), « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales* 101-102 : 3-9.

Jesper Strömbäck et Frank Esser (2014), « Mediatization of Politics : Towards a Theoretical Framework », dans F. Esser et J. Strömbäck (dir.), *Mediatization of Politics : Understanding the Transformation of Western Democracies*, Basingstoke, Palgrave Macmillan : 3-28.

José van Dijck et Thomas Poell (2013), « Understanding Social Media Logic », *Media and Communication* 1(1) : 2-14.

### PARTIE A – LES INSTITUTIONS

#### 3. L'évolution du journalisme politique (23 janvier)

Bruce A. Williams et Michael X. Delli Carpini (2011), *After Broadcast News : Media Regimes, Democracy, and the New Information Environment*, Cambridge, Cambridge University Press : 16-103 [chap. 2 et 3].

Jean Charron (2006), « Journalisme, politique et discours rapporté : évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995 », *Politique et sociétés* 25(2-3) : 147-181.

#### 4. Les systèmes médiatiques (30 janvier)

Daniel C. Hallin et Paolo Mancini (2004), *Comparing Media Systems : Three Models of Media and Politics*, New York, Cambridge University Press : 1-86 [chap. 1 à 4], 296-306 [chap. 9].

Andrea Umbricht et Frank Esser (2016), « The Push to popularize politics: Understanding the audience-friendly packaging of political news in six media systems since the 1960s », *Journalism Studies* 17(1) : 100-121.

#### 5. Les médias : une institution politique? (6 février)

Timothy E. Cook (1998), *Governing with the News : the News Media as a Political Institution*, Chicago, Chicago University Press : 1-16 [chap. 1] et 61-192 [chap. 4 à 8].

#### 6. Rencontres individuelles sur le travail de session avec le professeur (entre 12 et 16 février)

*Un horaire de rencontres sera établi et affiché sur StudiUM une fois que les étudiant(e)s auront été sondé(e)s sur leurs disponibilités.*

## **PARTIE B – LES ORGANISATIONS**

### **7. La production de l'information (20 février)**

Philippe Marcotte et Frédérick Bastien (2012), « L'influence du mode de financement des médias audiovisuels sur le cadrage des campagnes : le cas des élections canadiennes de 2005-2006 et 2008 », *Revue canadienne de science politique* 45(2) : 313-336.

Andressa Bittencourt (2021), « Les médias « grand public » et les médias « alternatifs » face à la « crise des migrants » : construction et resignification d'un événement », *Communication* 38(1).

Matthew A. Baum et Yuri M. Zhukov (2019), « Media Ownership and News Coverage of International Conflict », *Political Communication* 36(1) : 36-63.

### **8. La distribution de l'information (27 février)**

Rasmus Kleis Nielsen et Sarah Anne Ganter (2022), *The Power of Platforms: Shaping Media and Society*, Oxford, Oxford University Press: chapitre 1.

Michael Bossetta (2018), « The Digital Architectures of Social Media : Comparing Political Campaigning on Facebook, Twitter, Instagram, and Snapchat in the 2016 U.S. Election », *Journalism & Mass Communication Quarterly* 95(2) : 471-496.

Romain Badouard (2021), « Modérer la parole sur les réseaux sociaux: politiques des plateformes et régulation des contenus », *Réseaux* 225: 88-120.

SEMAINE DE LECTURE

### **9. Présentations d'étudiants I (12 mars)**

### **10. Présentations d'étudiants II (19 mars)**

## **PARTIE C – LES COMPORTEMENTS POLITIQUES**

### **11. Les connaissances politiques (26 mars)**

Stuart Soroka *et al.* (2013), « Auntie Knows Best? Public Broadcasters and Current Affairs Knowledge », *British Journal of Political Science* 43(4) : 719-739.

Atle Haugsgjerd, Stine Hesstvedt et Rune Karisen (2021), « Increased Media Choice and Political Knowledge Gaps : A Comparative Longitudinal Study of 18 Established Democracies 1995-2015 », *Political Communication* 38(6) : 731-750.

Yannis Theocharis *et al.* (2023), « Does the platform matter? Social media and COVID-19 conspiracy theory beliefs in 17 countries », *New Media & Society* 25(12) : 3412-3437.  
<https://doi.org/10.1177/14614448211045666>

## **12. Les opinions politiques (2 avril)**

Jessica T. Feezell (2018), « Agenda Setting through Social Media : The Importance of Incidental News Exposure and Social Filtering in the Digital Era », *Political Research Quarterly* 71(2) : 482-494.

Rita Nassar (2020), « Framing Refugees : The Impact of Religious Frames on Partisans and Consumers of Cable News Media », *Political Communication* 37(5) : 593-611.

Philipp Müller *et al.* (2017), « The Polarizing Impact of News Coverage on Populist Attitudes in the Public : Evidence From a Panel Study in Four European Democracies », *Journal of Communication* 67(6) : 968-992.

## **13. La participation politique et le vote (9 avril)**

Augusto Valeriani et Cristian Vaccari (2016) « Accidental exposure to politics on social media as online participation equalizer in Germany, Italy, and the United Kingdom », *New Media & Society* 18(9) : 1857-1874.

Robert M. Bond *et al.* (2012), « A 61-million-person experiment in social influence and political mobilization », *Nature* 489 : 295-298.

David Dumouchel (2021), « Au coeur de la tempête : l'opinion publique électorale et la crise des réfugiés », *Revue canadienne de science politique* 54(2) : 249-266.

### Rapports de lecture

Trois rapports doivent être produits sur les textes des séances 3-5, 7-8 ou 11-13.

Les rapports de lecture ont pour objectifs le développement d'une compréhension approfondie de textes marquants du champ de la communication politique, de la capacité d'en extraire les propositions principales et de les évaluer. Chaque rapport revêt la structure suivante :

- Une page couverture
- Une courte introduction.
- Un exposé des principales propositions (thèses) avancées par les auteurs de chaque texte et une prise de position de votre part sur la nature convaincante ou non convaincante de ces propositions.
- Une justification de votre prise de position en vous appuyant sur l'ancrage théorique, la méthodologie et/ou les éléments de preuve (les résultats), selon ce qui s'applique le mieux.
- Une conclusion qui explique en quoi ces recherches nous renseignent sur le rapport entre les médias et le politique en général et/ou sur la pratique du journalisme en particulier.

Lorsqu'il y a plus d'un texte au programme hebdomadaire, exposez-les en entrelaçant les éléments liés à chacun d'eux à mesure que vous progressez dans la structure ci-dessus, plutôt que de les présenter successivement. Il est également attendu que les étudiants établissent des liens entre les textes inscrits au programme hebdomadaire et certains textes discutés les semaines précédentes.

À titre indicatif, un rapport de lecture devrait compter un **minimum** de 4 pages et un **maximum** de 6 pages de texte, à interligne et demi (1,5), page couverture exclue. Pas de bibliographie.

### Travail de recherche

Le travail de recherche a pour objectif d'amener l'étudiant à analyser un sujet d'intérêt (qui pourrait être utile pour un rapport analytique de stage, ou qui pourrait être l'objet d'un développement plus long dans le cadre d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse). Il peut s'agir d'une revue critique de la littérature, d'une analyse comparative, d'une étude empirique, etc. Ce travail se présentera en deux étapes :

1. Le plan du travail présente – par un court texte de deux à trois pages et qui peut prendre la forme d'une liste à puces – la question de recherche, la thèse défendue, les principaux arguments en appui et en opposition à cette thèse et/ou la méthodologie envisagée, selon ce qui s'applique. Les principales références sur lesquelles l'essai sera appuyé doivent être présentées en bibliographie.
2. Le rapport de recherche est un texte de 13 à 17 pages (à interligne et demi, bibliographie en sus) qui développe les éléments annoncés dans le plan, en prenant en considération, s'il y a lieu, certaines observations formulées par le professeur et les autres étudiants à l'étape de la présentation du plan.

Chaque étudiant doit rencontrer le professeur afin de valider son sujet et convenir de l'approche adoptée avant la réalisation du plan de travail (semaine du 12 au 16 février).

## Ressources pédagogiques

### ➤ Qualité du français écrit

Le Bureau du français dans les études des Services à la vie étudiante de l'Université de Montréal propose du tutorat individuel et des ateliers de soutien aux étudiants qui souhaitent accroître leur maîtrise de la langue française et développer leurs compétences en rédaction, moyennant des frais relativement modiques. Des modalités spécifiques aux étudiants en situation de handicap y existent. Pour plus d'informations, consultez le site web du Bureau : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>.

### ➤ Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

## Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

---

## Règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

*Absence à un examen :*

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

*Délais pour la remise d'un travail :*

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

**La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est, à moins d'indication contraire dans ce plan de cours, de 10 % par jour de calendrier. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 % à la note obtenue pour le travail en question. (Par exemple, la pénalité sera de 3 points par jour de calendrier pour un travail valant 30 points.)**

## La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

## Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>.

Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>